



ORCHESTRES  
ORCHESTRAS  
CANADA

**PRIX BETTY WEBSTER –**  
**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE**

**CANDIDAT(E)** : Nom de la personne ou de l'organisation proposée

Nom : \_\_\_\_\_

Titre/organisme : \_\_\_\_\_ (si pertinent)

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Ville/Prov/Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Téléphone à domicile : \_\_\_\_\_ Au bureau : \_\_\_\_\_

**PROPOSANT**

Nom : \_\_\_\_\_

Titre/organisme : \_\_\_\_\_ (si pertinent)

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Ville/Prov/Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Téléphone à domicile : \_\_\_\_\_ Au bureau : \_\_\_\_\_

Pour les *Lignes directrices* du PRIX BETTY WEBSTER, allez à notre site Web, <https://oc.ca/fr/betty-webster/>.

*La date limite des mises en candidature a été fixée au :*

**1 mai 2025 à 15h00, heure de l'Est.**

Nous privilégions les mises en candidature par voie électronique. Prière de les envoyer à [boran@oc.ca](mailto:boran@oc.ca). Notre adresse postale est la suivante : Orchestras Canada/Orchestres Canada c/o Peterborough Business Hub, 398 McDonnell St Unit #4, Peterborough, ON K9H 2X4.

Chaque mise en candidature doit être proposée par *une personne en particulier*. Cette personne peut soumettre au maximum deux candidatures. Il incombe à la personne qui propose la candidature de remplir le formulaire officiel de mise en candidature, de réunir les documents requis et de présenter le tout à Orchestres Canada.

### **Information requise**

(1) Une notice biographique à jour de la personne ou de l'organisation proposée, d'au plus deux pages, mettant l'accent sur ses réalisations; (2) une déclaration ou une lettre (maximum de deux pages) signée par la personne qui propose la candidature et expliquant en quoi le candidat mérite le Prix Betty Webster. La déclaration devrait mettre l'accent sur les contributions importantes que le ou la candidat.e a faites à la communauté orchestrale canadienne. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence, il est bon de joindre des lettres d'appui aux candidatures (trois au maximum). Les formulaires de mise en candidature incomplets ou qui ne satisfont pas aux critères ne seront pas soumis au Comité.